

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac. Le conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac siège en séance ordinaire ce 3 juin 2020 par conférence téléphonique à 13 heures.

Sont présents à cette conférence téléphonique :
Serge Trudel Micheline Demers Gaétan Beauchesne
À 13 heures 05, Robert Tessier rejoint la séance.

Absents :
Marlène Doucet Lucie Geoffrion

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Résolution 2020-06-085 Séance du conseil en temps du Covid-19

ATTENDU l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre par délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos à 13 heures, ainsi que toute séance à venir et ce jusqu'à la fin de l'arrêté 2020-004, et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à séance par voie téléphonique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Trudel, appuyé par Micheline Demers et résolu unanimement :

« Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique »

-Adoptée-

Résolution 2020-06-086 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Serge Trudel et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Séance du conseil en temps du Covid-19.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Réouverture du bureau municipal.
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2020.
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2020.
7. Présentation des comptes.
8. Arlavi Inc., demande d'aide financière chemin du Lac Vlimeux entrée nord.
9. Appartenance Mauricie – achat de calendriers historiques 2021.
10. Déplacer le congé du 1^{er} juillet pour le 25 juin 2020.
11. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment.
12. Offre d'achat de Daniel Desmanches pour le lot 4 526 176.
13. Nivelage au Domaine des Foins et Domaine de la Colonie.
14. Varia
 - a. Signataire autorisé pour le protocole d'entente financière FPC.

- b. Mandater un notaire pour les terrains racheter pour taxes de la municipalité.
15. Période des questions.
16. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

Résolution 2020-06-087 Réouverture du bureau municipal

Il est proposé par Micheline Demers
appuyé par Serge Trudel
et résolu ce qui suit :

- le bureau municipal sera de nouveau ouvert au public à compter de jeudi le 4 juin 2020 selon l'horaire habituel avec certaines mesures faisant suite aux restrictions émises par la Direction de la santé publique au regard de la pandémie afin de protéger les visiteurs ainsi que les employés;
- Une seule personne à la fois sera admise au bureau municipal;
- Une solution désinfectante sera à votre disposition lors de votre arrivée.

-Adoptée-

Résolution 2020-06-088 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2020

Il est proposé Micheline Demers
appuyé par Serge Trudel
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2020 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2020-06-089 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2020

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Micheline Demers
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2020 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2020-06-090 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de mai 2020 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu que des comptes au montant 66 996.70 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 66 996.70 \$ sont disponible en date du 03 juin 2020.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

Résolution 2020-06-091 Arlavi Inc. Demande d'aide financière
chemin du Lac Vlimeux entrée nord

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu ce qui suit :

- autoriser une aide financière de 1 000 \$ à Arlavi Inc. pour l'entretien et la réparation du chemin du Lac V'limeux.

-Adoptée-

Résolution 2020-06-092 Appartenance Maurice – Achat de
calendriers historiques 2021

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu d'autoriser la dépense de 250 \$ pour l'achat de 25
calendriers historiques 2021.

-Adoptée-

Résolution 2020-06-093 Déplacer le congé du 1^{er} juillet pour le 25
juin 2020

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Serge Trudel
et résolu d'autoriser le déplacement de la Fête de la Confédération du
1^{er} juillet pour le 25 juin 2020.

-Adoptée-

Résolution 2020-06-094 Rapport de l'inspecteur en
environnement et bâtiment

Il est proposé par Micheline Demers
appuyé par Robert Tessier
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en
environnement et bâtiment pour le mois de mai 2020.

-Adoptée-

Résolution 2020-06-095 Offre d'achat de Daniel Desmanches
pour le lot 4 526 176

ATTENDU l'offre d'achat de M. Daniel Desmanches pour le terrain du
1465, chemin du Val Mékinac, cadastre numéro 4 526 176 que la
municipalité a acquis lors d'une vente pour taxes;

ATTENDU que l'offre est de 5 000 \$ et exclus les frais notariés et
autres frais annexes.

Il est proposé par Micheline Demers
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu ce qui suit :

- que tel que proposée cette offre est refusé.

-Adoptée-

Résolution 2020-06-096 Nivelage au Domaine des Foins et
Domaine de-la-Colonie

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Serge Trudel
et résolu d'autoriser la dépense pour le nivelage du chemin Domaine
de la Colonie et du chemin Domaine des Foins par l'entrepreneur
Marcel Guimond & Fils Inc. de St-Adelphe.

-Adoptée-

Résolution 2020-06-097 Signataire autorisé pour le protocole
d'entente financière FPC

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu d'autoriser Guy Dessureault, maire, à signer le protocole
d'entente entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation

du Territoire et la ministre du Tourisme et la municipalité de la
Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac.

-Adoptée-

Résolution 2020-06-098 Terrains que la municipalité a acquis
vente pour taxes

ATTENDU que la municipalité a acquis des terrains suite à des
ventes pour taxes;

ATTENDU que ces terrains doivent apparaître au nom de la
municipalité au registre foncier.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Serge Trudel

et résolu de mandater le notaire Guy Sylvestre pour effectuer ce
travail.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Micheline Demers, appuyé
par Gaétan Beauchesne. Il est 13 heures 20.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, secrétaire-trésorière